



Rapport d'organisation des services de la patientèle inscrite

Les services reliés à la médecine familiale sont au cœur des préoccupations des personnes assurées et des médecins. La Régie, en collaboration avec votre Fédération et le ministère de la Santé et des Services sociaux, a développé un rapport permettant aux médecins de famille du Québec d'être informés sur les données qui reflètent leur pratique auprès de leurs clientèles.

Pour des raisons purement logistiques, le déploiement de ce nouveau service se fera de façon graduelle sur une période d'environ un mois pour finalement atteindre l'ensemble des médecins visés. Cette stratégie de déploiement permet à la Régie de se préparer adéquatement à répondre aux éventuelles questions et à faire en sorte d'étaler la gestion des accès des nouveaux utilisateurs du service en ligne.

Vous faites partie des cinq cents premiers médecins omnipraticiens qui œuvrent en milieu clinique hors établissement à qui la Régie offrira, à compter du 23 septembre 2015, le *Rapport d'organisation des services de la patientèle inscrite* (ROSPI).

Cet outil d'information individuel dresse un portrait des activités de première ligne associées à une patientèle inscrite à partir notamment, de vos données de facturation auprès de la Régie. L'information objective qu'il contient vous permettra de faire votre propre analyse de l'information détenue sur le sujet.

Présentation du ROSPI

Le ROSPI est segmenté en trois thèmes :

- le profil de votre patientèle inscrite;
- le profil de consommation de soins de votre patientèle inscrite;
- le profil de votre pratique clinique.

Chaque segment présente des données dans un format visuel simple et facile à interpréter. Au besoin, des explications pour faciliter la compréhension des résultats peuvent être consultées au verso du rapport. Un guide explicatif est aussi disponible à partir de la page Web de consultation à laquelle le médecin accède. Vous devriez y trouver toutes les explications nécessaires à l'interprétation des résultats.

Interprétation de l'information

Les renseignements contenus dans un rapport visent les activités réalisées dans un seul site clinique. Ainsi, pour un même médecin, il pourrait y avoir plus d'un rapport.

Si vous avez des questions sur le contenu du rapport, sa présentation ou que vous croyez qu'une révision du calcul est nécessaire, veuillez nous écrire au moyen de la messagerie sécurisée (voir l'[infolettre 242](#) du 2 février 2015) disponible depuis février 2015. Vos préoccupations seront soumises aux concepteurs.

Accès aux services en ligne de la Régie et au ROSPI

Vous pourrez accéder à ce rapport par les services en ligne de la Régie au www.ramq.gouv.qc.ca/omni-sei ou par la zone d'accès aux services en ligne dans le menu de droite de votre profession.

Pour consulter votre *Rapport d'organisation des services de la clientèle inscrite (ROSPI)* :

- Dans la liste de vos services en ligne, sélectionnez *Rapports informationnels – Portrait de la pratique*;
- Dans le menu de gauche, cliquez sur ROSPI.

Pour les questions sur les accès au service en ligne *Rapports informationnels – Portrait de la pratique* et sur les problèmes de navigation sur le site Web de la Régie, vous pouvez communiquer avec le Centre d'assistance aux professionnels aux coordonnées ci-dessous.

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous inscrire aux services en ligne de la Régie au www.ramq.gouv.qc.ca/omni-sei ou en communiquant avec le Centre d'assistance aux professionnels pour obtenir votre numéro d'identification personnel (NIP) qui permettra votre inscription.

Région de Québec : 418 643-8210

Région de Montréal : 514 873-3480

Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776

Entrez votre numéro de professionnel et faites le 1 pour les services en ligne.